

texte de P. COUTY

INTRODUCTION

Les textes rassemblés dans cette deuxième partie ont été rangés en cinq groupes. Le premier présente quelques réflexions générales sur les opérations de développement. Il est suivi par des communications relatives :

- aux opérations sectorielles ;
- aux opérations de développement intégré ;
- aux problèmes d'autogestion apparus à propos d'opérations d'irrigation ou de migration ;
- et enfin aux problèmes d'élevage.

Une brève analyse du contenu de ces textes permettra de justifier l'ordre dans lequel on les a présentés.

REFLEXIONS LIMINAIRES SUR LES OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT

Dans un premier texte, très général, J.P. Dozon essaye de tirer la leçon des discordances aujourd'hui manifestes entre théorie et pratique du développement. Longtemps orientées vers l'accroissement des cultures d'exportation, les opérations de développement ont eu des résultats suffisamment ambigus pour qu'aujourd'hui l'on cherche plutôt à augmenter la production vivrière et à améliorer le sort des sociétés paysannes les plus pauvres. Dans une certaine mesure, cette modification des pratiques réhabilite la rationalité paysanne, mais la doctrine du développement - si tant est qu'elle existe - continue d'osciller entre un réalisme à résonance technicienne et un utopisme passéiste peu compatible avec les problèmes que pose la croissance démographique.

L'évolution des interventions en milieu rural ivoirien depuis 1945, retracée par J.P. Chauveau, précise et complète les vues de J.P. Dozon. Après une première période, caractérisée par la croissance mal contrôlée des productions d'exportation, la diversification et l'aménagement régional commencent à partir de 1965 à préoccuper davantage les autorités. Le manque de main d'œuvre, les disparités régionales et le déficit alimentaire croissant contribuent à faire poser le problème, vers 1972, en termes de systèmes de production et d'opérations intégrées. En pratique, un subtil dosage de laisser-faire et d'intervention étatique, sous des formes institutionnelles complexes, semble avoir pour résultat de soumettre les producteurs aux impératifs d'une accumulation nationale financée en partie par l'étranger.

OPERATIONS SECTORIELLES

Le champ d'investigation se précise encore avec deux textes donnant des informations de première main sur des opérations sectorielles que R. Dumont a énergiquement critiquées dans *L'Afrique Etranglée* (1) : la riziculture irriguée et les complexes sucriers en Côte d'Ivoire.

(1) Paris, Seuil, 1980, pp. 218-220.

La notion de ré-interprétation, de récupération, voire de détournement d'une opération de développement enjoint au planificateur de composer avec les façons de voir et les stratégies locales. C'est ce que montre J.P. Dozon en expliquant comment un projet ivoirien de riziculture irriguée a été remanié par les paysans dans la région de Gagnoa. Le modèle de l'économie de plantation - rapports marchands, inégalités sociales et stratégies individuelles - a rapidement prévalu, alors que la conception de départ du projet était socialisante. L'échec final résulte en partie d'une hésitation de l'appareil d'État à intervenir dans le domaine de la commercialisation.

Toujours en Côte d'Ivoire, C. Aubertin examine le cas du complexe sucrier de Borotou. Étonnante opération de «développement» que celle qui consiste à produire en Côte d'Ivoire du sucre payé par le consommateur local trois fois plus cher que le cours mondial, ou vendu à perte à l'extérieur grâce à des subventions qui proviennent en fin de compte des planteurs ivoiriens de café et de cacao... Les seuls bénéficiaires ont été les constructeurs étrangers et les vendeurs de matériel, intervenant en parfaite sécurité puisque la plupart des complexes ont été réalisés sans appel d'offres.

OPÉRATIONS DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ

Les opérations dites de «développement intégré», qui tiennent compte de la complexité du réel en refusant de se restreindre à une activité ou à un produit isolés, ont-elles plus de chances de réussir que les projets trop limités ? En principe oui, mais les possibilités de dérive deviennent considérables. V. Lassaily le démontre à partir des interventions sur cultures annuelles de savane effectuées par l'Autorité pour l'aménagement de la vallée du Bandama (AVB) en Côte d'Ivoire. Après avoir installé des paysans sur des blocs culturels, l'AVB a été amenée à poursuivre l'opération en régie et à s'occuper plus de développement régional, sans relation privilégiée avec le barrage de Kossou, que de la reconstitution du potentiel de production des paysans sinistrés par la mise en eau. De ces informations, que complète une note de M.S. Kalm sur le même sujet, le lecteur retiendra que les activités de suivi et d'évaluation sont d'une importance décisive en matière de développement intégré, puisque ce genre d'opérations semble destiné, presque par nature, à dévier par rapport aux objectifs de départ.

On s'en convaincra davantage encore en lisant le texte d'A. Schwartz relatif à l'opération San Pedro. Cette étude se relie tout naturellement à la précédente, puisque la mise en valeur du Sud-Ouest ivoirien autour du nouveau port de San Pedro avait paru devoir inclure l'accueil des «déguerpis» de Kossou. Schwartz montre comment le transfert des Baoulé de Kossou dans une région jugée vide a très vite posé d'épineux problèmes fonciers et politiques. La politique hésitante de l'ARSO (Autorité pour l'aménagement de la région du Sud-Ouest), les contradictions entre cette politique et le projet «Pâte à papier», n'ont guère facilité la solution de difficultés que Schwartz, à juste titre, rattache aux problèmes globaux de la main d'œuvre en Côte d'Ivoire.

IRRIGATION ET MIGRATIONS : LE PROBLEME DE L'AUTOGESTION

Les textes qui viennent ensuite, dus à J.Y. Weigel et à Cl. Reboul, éclairent un ensemble de problèmes étroitement reliés entre eux, relatifs aux cultures irriguées, aux migrations et à l'autogestion.

Dans la vallée du Sénégal, l'installation de périmètres irrigués et la prochaine construction de barrages devraient permettre, dans une certaine mesure, d'employer sur place une main d'œuvre que la faible productivité des systèmes traditionnels a longtemps

contraint à migrer. Un pouvoir paysan, un début d'autogestion pratiquée par de petites unités, ont réussi à se faire reconnaître de la SAED (Société d'Aménagement et d'Exploitation des terres du Delta). En Algérie, où un barrage alimente le périmètre irrigué d'Abadla, on s'est orienté au contraire vers de très grandes unités cultivées par des salariés, mais les mauvais résultats ont fait prévaloir en 1978 une autre formule, celle de la coopérative de production. Il est possible que là aussi, ne serait-ce que pour des raisons techniques, l'autogestion doive finalement prévaloir. Au Sénégal, encore, dans les Terres Neuves de l'Est, M. Trincaz montre que l'installation de migrants serer réalisée par une société d'intervention a coïncidé avec l'adoption de pratiques d'agriculture extensive nullement prévues par le projet. Il est peu douteux que cette transformation soit économiquement rationnelle, mais elle signifie que les paysans prennent leurs distances par rapport aux promoteurs du projet. On retrouve une fois de plus l'inévitable et nécessaire autogestion. La réhabilitation du spontané par rapport au dirigé apparaît également dans les premières conclusions de la recherche de T. Scudder sur les migrations. Les migrations spontanées «réussissent» mieux que les autres, encore que leurs effets doivent s'apprécier sur une séquence de quatre étapes qui donnent à ce genre d'opération le caractère de phénomènes de longue période.

ELEVAGE

Les deux derniers textes concernent l'élevage. J. Boutrais montre que ni la protection vétérinaire du cheptel ni les projections massives d'insecticides n'ont permis de faire face à l'invasion de l'Adamaoua camerounais par les glossines, vecteurs de la trypanosomiase bovine. A ces incertitudes techniques, s'ajoutent les ambiguïtés d'une politique de développement pastoral qui paraît vouloir, malgré des résultats peu convaincants, continuer à favoriser le ranching d'État, tout en préservant les intérêts des éleveurs traditionnels. La confusion est accrue par les interventions de la Banque Mondiale, soumises à des critères de rentabilité financière.

Rendant compte d'une intervention en Iran, Ch. Lilin analyse les causes de la dégradation des parcours d'élevage dans ce pays : extension des cultures céréalières et pression pastorale. La politique d'aménagement par contrat dépossède les utilisateurs traditionnels au profit de couches sociales déjà favorisées. A cette approche «classique», Lilin oppose une approche systématique axée sur l'analyse simultanée des écosystèmes et du milieu humain. L'approche systémique relativise les arbitrages culturels qui définissent, en les jugeant aberrantes, les réactions du système traditionnel.